



COMMUNIQUE DE PRESSE

Abuja, Nigeria, 11 décembre 2025

Page 1 / 3

Direction de la Communication

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU NIGERIA ET DU BÉNIN : RÉAFFIRMATION DE L'ENGAGEMENT À DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE ET LA SÉCURITÉ RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Abuja, Nigeria, le 11 décembre 2025 – Le ministre nigérian des Affaires étrangères, S.E. Yusuf Maitama TUGGAR, et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Bénin, S.E. Olushegun Adjadi BAKARI, ont réaffirmé l'engagement indéfectible de leurs pays à protéger la gouvernance démocratique et à renforcer les mécanismes de sécurité régionale en Afrique de l'Ouest. Les deux ministres se sont adressés aux journalistes lors d'une conférence de presse conjointe organisée en marge de la réunion du Conseil des ministres de la CEDEAO, ce jeudi 11 décembre 2025 à Abuja.

Le ministre Tuggar a salué la réponse régionale rapide et coordonnée qui a permis de prévenir une tentative de changement anticonstitutionnel de gouvernement au Bénin, la qualifiant « d'exemple de ce qui doit se produire chaque fois que la démocratie est menacée dans notre région ». Il a souligné que la communication et la collaboration rapides entre les gouvernements ouest-africains ont été déterminantes pour « déjouer la tentative de saper la démocratie » et préserver l'ordre constitutionnel.

Le chef de la diplomatie nigériane a rappelé la responsabilité stratégique du Nigeria dans la réponse aux menaces sécuritaires régionales, précisant que l'instabilité dans les pays voisins a des répercussions directes sur la sécurité nationale du Nigeria. « Les problèmes internes du Nigeria sont inextricablement liés aux problèmes externes », a-t-il déclaré. « Nous ne nous rendrions aucun service si la République du Bénin avait un problème et que nous n'aidions pas à le régler de manière décisive. »

Le ministre Tuggar a expliqué que les défis sécuritaires auxquels la région est confrontée – du Sahel au bassin du lac Tchad – sont largement liés à des facteurs externes et interconnectés : « L'insécurité que nous affrontons aujourd'hui est liée à la déstabilisation de la Libye, à la chute du régime de Kadhafi et au conflit au Sahel, y compris la lutte contre le terrorisme au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au-delà. »

Abordant la coopération sécuritaire régionale, il a qualifié le retrait du Niger de la Force multinationale mixte de revers, soulignant l'importance d'éviter de nouveaux développements déstabilisateurs.

« Nous avons déjà des problèmes au nord et au nord-est. Pourquoi resterions-nous les bras croisés lorsque notre voisin de l'ouest traverse une crise ? »



COMMUNIQUE DE PRESSE

Abuja, Nigeria, 11 décembre 2025

Page 2 / 3

Direction de la Communication

Il a réaffirmé la disponibilité du Nigeria à soutenir ses voisins en cas de besoin, tout en rappelant que l'administration du président Bola Ahmed Tinubu a lancé le Partenariat régional pour la démocratie, un nouveau cadre destiné à renforcer la gouvernance démocratique et à accompagner les pays en transition vers un régime civil.

Pour sa part, le ministre béninois des Affaires étrangères, S.E. Olushegun Adjadi BAKARI, a exprimé sa profonde gratitude au Nigeria et aux autres États membres de la CEDEAO – notamment la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et le Ghana – pour leur solidarité et leur soutien rapide face à la tentative de coup d'État.

« La CEDEAO demeure un outil essentiel qui nous permet de défendre la démocratie et les valeurs démocratiques dans notre espace régional », a-t-il affirmé.

Le ministre Bakari a confirmé que, bien que les forces armées béninoises aient réussi à repousser la tentative de coup d'État, le risque de lourdes pertes humaines a rendu nécessaire une action régionale coordonnée : « C'est pour cette raison que le président Patrice Talon a sollicité l'appui de la République fédérale du Nigeria. »

Les deux ministres ont réaffirmé l'engagement de leurs pays à renforcer les mécanismes de la CEDEAO en matière de prévention des conflits, de consolidation démocratique et de maintien de la paix. Ils ont insisté sur le fait que seule une action collective permettra à l'Afrique de l'Ouest de relever efficacement les menaces interconnectées que représentent l'insécurité, le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Abuja, Nigeria, 11 décembre 2025

Page 3 / 3

Direction de la Communication

-----FIN-----

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Direction de la Communication, Commission de la CEDEAO
Twitter : @ecowas_cedeao – Facebook : Ecowas-Cedeao
www.ecowas.int

A propos de la CEDEAO

C'est le 28 mai 1975 que les chefs d'État et de gouvernement de quinze pays d'Afrique de l'Ouest ont créé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en signant le traité de la CEDEAO, à Lagos, au Nigeria.

Le traité de Lagos a été signé par les 15 chefs d'État et de gouvernement du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Liberia, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, de la Sierra Leone, du Sénégal et du Togo, avec pour mission déclarée de promouvoir l'intégration économique dans la région. Le président sénégalais était représenté par le ministre des Affaires étrangères. Le Cabo Verde a rejoint l'Union en 1977. Le seul membre arabophone, la Mauritanie, s'est retiré en décembre 2000. La Mauritanie a récemment signé un nouvel accord d'association en août 2017. Le 29 janvier 2025, le Burkina Faso, le Mali et le Niger se sont officiellement retirés de la CEDEAO.

Les États membres actuels de la CEDEAO sont le Bénin, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Nigeria, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo.

Considérée comme l'un des piliers de la Communauté économique africaine, la CEDEAO a été créée pour promouvoir l'idéal d'autosuffisance collective de ses États membres. En tant qu'union commerciale, elle vise également à créer un grand bloc commercial unique par le biais de la coopération économique.

Les activités économiques intégrées envisagées dans la zone, dont le PIB combiné s'élève à 734,8 milliards de dollars, concernent, entre autres, l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, les questions monétaires et financières, ainsi que les questions sociales et culturelles.

En 2007, le Secrétariat de la CEDEAO a été transformé en Commission. La Commission est dirigée par le président, assisté d'un vice-président, de cinq commissaires et du vérificateur général des institutions de la CEDEAO, composé de bureaucrates expérimentés qui assurent la direction de cette nouvelle orientation.

Le budget de la CEDEAO est essentiellement financé par les recettes collectées par le biais de la taxe communautaire. Cette taxe a été introduite pour financer ses activités. Le taux de la taxe communautaire est fixé à 0,5 % de la valeur CAF des marchandises importées des pays non-membres de la CEDEAO.

Dans le cadre de ce processus de renouvellement, la CEDEAO met en œuvre des programmes critiques et stratégiques qui permettront d'approfondir la cohésion et d'éliminer progressivement les obstacles identifiés à une intégration complète. De cette manière, les quelque 300 millions de citoyens de la communauté pourront finalement s'approprier la réalisation de la nouvelle vision qui consiste à passer d'une CEDEAO d'États à une « CEDEAO des peuples » : Paix et prospérité pour tous" d'ici 2050.